

**CONFERENCE DES PRESIDENTS
DE PARLEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE
ET DU PARLEMENT EUROPEEN**

RESUME DE LA PRESIDENCE

La Conférence des Présidents de Parlements de l'Union Européenne et du Parlement Européen s'est déroulée les 8 et 9 juin 2002 à Madrid. La conférence eut pour thème «Parlement et construction européenne» et fit l'objet de deux sessions distinctes qui évoquèrent respectivement «Les Parlements nationaux dans le cadre institutionnel européen» et «Les Parlements nationaux et l'avenir de l'Europe». A la seconde session, participèrent également les Présidents des Parlements des pays candidats à l'adhésion.

La Présidente du Congrès des Députés de l'Espagne, Madame Luisa Fernanda Rudi Úbeda, introduit le débat avec un rapport sur «Le rôle des Parlements nationaux dans l'Union Européenne», dans lequel elle souligna la capacité de l'actuel cadre institutionnel européen d'améliorer le degré d'intervention des Parlements nationaux dans le processus législatif communautaire. C'est pourquoi elle proposa d'élaborer, à l'échelle européenne, un code de conduite harmonisé qui permettrait aux Parlements nationaux de contrôler leurs Gouvernements respectifs de façon effective pendant que les propositions législatives de la Commission suivent leur cours au Conseil.

Dans sa présentation très documentée, le Président du Folketing danois, Monsieur Ivar Hansen, exposa les différents mécanismes dont disposent les Parlements Nationaux pour intervenir dans les affaires de l'Union. Son rapport résuma les différentes propositions pour renforcer le rôle des Parlements Nationaux et souligna la nécessité d'augmenter à l'avenir cette participation pour rapprocher l'Union Européenne de ses citoyens.

Le Président de la Sejm de Pologne, Monsieur Marek Borowski, aborda, depuis la perspective d'un pays candidat, le rôle des Parlements nationaux dans l'étape préliminaire à l'adhésion et une fois l'Union Européenne élargie. En signalant le danger d'aliénation des Parlements nationaux vis à vis des affaires européennes, il insista sur l'importance du contrôle de l'action des Gouvernements au Conseil et de l'étroite coopération entre les Parlements nationaux et le Parlement Européen.

Le Président du Sénat Italien, Monsieur Marcello Pera, évoqua l'importance des travaux de la Convention sur l'Avenir de l'Europe en rapport avec le rôle des Parlements nationaux dans le cadre institutionnel européen et proposa que le document final de la Convention fit l'objet d'une analyse par les Parlements nationaux avant que ne commence la Conférence Intergouvernementale.

Dans le débat qui suivit, les Présidents soulignèrent les points suivants:

- La Présidente du Sénat espagnol signala que l'intégration européenne n'est pas une fin en elle-même, mais plutôt un moyen d'approfondir les valeurs essentielles de l'Europe, la liberté, les droits de l'homme et la démocratie.
- Dans la perspective d'une consolidation de la démocratie européenne, les Présidents indiquèrent qu'il est important de renforcer la participation des Parlements Nationaux, en établissant de nouveaux procédés plutôt qu'à travers la création de nouveaux organes. En ce sens, plusieurs Présidents ont mentionné le renforcement de la COSAC.
- Bien que quelques-uns d'entre les Présidents n'écartèrent pas totalement la possibilité d'une seconde Chambre dans le Parlement Européen, la plus grande partie des intervenants manifestèrent leur volonté d'éviter de compliquer la structure institutionnelle de l'Union Européenne.
- Les Présidents soulignèrent l'importance d'une intervention active des Parlements nationaux dans le processus de décision européen, en contrôlant leurs gouvernements respectifs. C'est pourquoi il est fondamental d'assurer la transparence dans le fonctionnement des Institutions européennes. En ce sens, certains soulignèrent le lien spécial qui unit les Parlements nationaux avec des questions telles que l'analyse de l'application du principe de subsidiarité.
- Par rapport à la contribution du Président du Parlement Européen, Monsieur Cox, une majorité fut favorable à l'intensification des relations de coopération entre les Parlements nationaux et entre ceux-ci et le Parlement Européen, soit formellement, à travers un accord tel qu'il proposait, soit de façon plus flexible.
- Néanmoins, on évoqua les difficultés pratiques que rencontrent les parlementaires nationaux, lorsqu'il s'agit d'établir des mécanismes de dialogue entre les différents Parlements. Quoiqu'il en soit, les Présidents évaluèrent de façon tout à fait positive la disposition du Parlement Européen à faciliter la coopération interparlementaire avec les Parlements nationaux de manière pragmatique et dans des conditions d'égalité.
- En ce qui concerne le document présenté par les Présidents du Sénat italien, Monsieur Pera, et du Bundestag Allemand, Monsieur Thierse, la Conférence souligne l'importance du travail réalisé par la Convention sur l'Avenir de l'Europe, manifeste sa satisfaction à l'égard de la participation active des représentants des Parlements nationaux et indique qu'il serait judicieux que les Parlements nationaux incluent, d'une façon spéciale, dans leurs débats respectifs le suivi des travaux de la Convention et les conclusions de celle-ci, avant la Conférence Intergouvernementale.

Enfin, la Conférence ratifia la décision prise lors de la réunion de Stockholm, selon laquelle les prochaines sessions auront lieu en Grèce au cours de l'année 2003, et aux Pays-Bas en 2004.